

Maisons-Alfort, le 13 juin 2016

MAIRIE D'IVRY SUR SEINE

Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire

Esplanade Georges Marrane
94 205 IVRY SUR SEINE CEDEX

→ G. Langot

Réf : 16.1676

Objet : Traitements des déchets- Avenir de l'usine de traitements des déchets Ivry-Paris 13-

Monsieur le Maire, *cher collègue,*

Par courrier daté du 19 mai dernier, vous m'avez adressé un courrier quant au devenir de l'usine de traitements des déchets du Sycotom située sur votre territoire.

Vous m'interrogez notamment sur la future production des déchets par les habitants de la commune de Maisons-Alfort et souhaitez connaître les mesures mises en œuvre par la ville dans le cadre de l'amélioration du tri et la réduction des déchets à traiter.

La ville a mené un certain nombre d'action en termes de réduction des déchets. Nous ne pouvons cependant pas communiquer sur un chiffre de « production » que nous ne connaissons pas par avance.

Néanmoins, les chiffres relatifs aux collectes des années passées, nous montrent que la production des Maisonnais est largement inférieure à la moyenne du Sycotom (chiffres 2014 : 258,94 kg/habitant/an pour Maisons-Alfort contre 337 kg/hab/an pour le Sycotom et 387 kg/hab/an pour Paris).

De plus, la ville ayant intégré le territoire T 10 (territoire Paris Est Marne et Bois), il convient de vous rapprocher de ce dernier qui dispose à présent de la compétence de collecte des ordures ménagères.

S'agissant du traitement, là également, il convient de vous rapprocher du SYCTOM auquel la ville adhère tout comme votre commune.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

TRT : --DG. SCHWEITZER M. GEN2016-11228
Objet: Traitements des déchets - avenir de l'usine de traiteme
COL:
INF: DEP;--DEP. Ed;--Adj. PRAT S.;--Cabinet du Maire;--
-DG. BOURDELET H.;--DG. LANGOT G.;--DG.
BRIARD A.;

Le Député-Maire



Michel HERBILLON